

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-2754												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de nommer trois membres indépendantes au Conseil des Lavalloises													
<p><b>No dossier(s) interne(s) :</b> SG-3015-02  <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS  <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts  <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-05-22  <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-06-04</p>														
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-10-04</td> <td>CM-20221004-919</td> <td>NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer Mmes Marie-Pier Kouassi et Monique Ringuet pour agir à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>d'inscrire Mmes Dieynaba Diagne, Jessica Roland et Mélanie Sabourin à la liste de réserve dudit conseil afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2022-4377)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-01-11</td> <td>CM-20220111-34</td> <td>RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  APPUYÉ PAR : Louise Lortie</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler les nominations de Mmes Myriam Fillion, Antonine Boily, Patricia Collin, Marsha Conserve, Christiane Cyrille, Santina Di Pasquale, Annie-Josiane Sessou et Marie-Andrée Ulysse à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de renouveler la nomination de Mme Myriam Fillion à titre de présidente du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de nommer Mmes Cathy Launay-Alcala et Marilyne Nadeau à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2021-6624)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-10-04	CM-20221004-919	NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-01-11	CM-20220111-34	RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-10-04	CM-20221004-919	NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-01-11	CM-20220111-34	RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES												
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>ATTENDU QUE le Conseil des Lavalloises (le « Comité ») est composé de treize (13) femmes choisies parmi les résidentes de la Ville de Laval qui ont un intérêt marqué pour les enjeux liés à l'égalité des sexes et à la condition féminine et pour la réalité de la population féminine lavalloise, selon une perspective intersectionnelle ou une expertise ou une expérience dans ce domaine;</p> <p>ATTENDU QUE trois postes de membres indépendantes sont devenus vacants en raison du souhait d'une membre de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat à l'échéance de son terme le 11 janvier 2024 ainsi que de la démission de deux membres;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à un appel de candidatures pour le recrutement de trois membres indépendantes, lequel s'est prolongé jusqu'au 12 avril 2024, et a formé un comité des candidatures;</p> <p>ATTENDU QUE le comité des candidatures recommande de nommer Mmes Jessica Riel, Madona El-Hajj et Pamela Mecksavanh pour agir à titre de membres indépendantes au sein du Comité, et ce, respectivement pour un mandat de deux ans, renouvelable.</p>														

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-2754
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de nommer Mmes Jessica Riel, Madona El-Hajj et Pamela Mecksavanh à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, respectivement pour un mandat de deux ans, renouvelable.		